

# FEUILLE D'INFORMATION

## LYS-HAUT-LAYON

Feuille hebdomadaire d'informations municipales et associatives des communes de :

La Fosse-de-Tigné, Le Voide, Les Cerqueux-sous-Passavant, Nueil-sur-Layon, Saint-Hilaire-du-Bois, Tancoigné, Trémont, Tigné, Vihiers.

### INFORMATIONS COMMUNALES

#### LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

##### LISTE COMPLÈTE DES ÉLUS DE LYS-HAUT-LAYON

###### LA FOSSE DE TIGNÉ

Albane BREHERET  
Sonia ROY

###### LE VOIDE

Dominique BAUDONNIERE  
Pierrette FOURNIER  
Frédéric MATIGNON

###### LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT

Didier BODIN  
Roger HUMEAU  
Marina MARTIN

###### NUEIL-SUR-LAYON

Antoine BEAUSSANT  
Isabelle CHARRIER  
Corinne GRIMAUD  
José PERCHER  
Benoît PIERROIS

###### SAINT-HILAIRE-DU-BOIS

Arnaud BREVET  
Émilie BREVET  
Raphaël BRUNET

###### TANCOIGNÉ

Georges DALLOZ  
Christine DECAËNS  
Bertrand GROLLEAU  
Vanessa ROUAULT

###### TIGNÉ

Bernard ALIANE  
Christiane GASTE  
Patrick TAVENEAU  
Médéric THOMAS

###### TRÉMONT

Pascale CADU  
Daniel FRAPPREAU  
Anita REULLIER

###### VIHIERS

Philippe ALGOËT  
Yolande BOUDIER  
Elisabeth CRAMOIS  
Ursule FONTAINE  
Marie-Françoise JUHEL  
Fabrice MAILLET  
François PINEAU  
Vanessa REYNAUD



##### LE MAIRE ET SES ADJOINTS

Médéric THOMAS, Maire de Lys-Haut-Layon

Marie-Françoise JUHEL, Maire déléguée de Vihiers  
Fabrice MAILLET, Maire délégué de St Hilaire-du-Bois  
Antoine BEAUSSANT, Maire délégué de Nueil-sur-Layon  
Patrick TAVENEAU, Maire délégué de Tigné  
François PINEAU, Maire délégué du Voide  
Didier BODIN, Maire délégué des Cerqueux-sous-Passavant  
Daniel FRAPPREAU, Maire délégué de Trémont  
Christine DECAËNS, Maire déléguée de Tancoigné  
Albane BREHERET, Maire déléguée de La Fosse-de-Tigné

Christiane GASTE, Première adjointe  
Raphaël BRUNET, Deuxième adjoint  
Anita REULLIER, Troisième adjointe  
Benoît PIERROIS, Quatrième adjoint

#### ETAT CIVIL

##### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Vous allez avoir besoin de réaliser une carte d'identité ou un passeport ? Prenez rendez-vous au 02 41 75 58 00. Prévoyez la réalisation de cette démarche administrative dès maintenant. Pour l'obtention d'un premier titre, le délai est de 8 semaines. Les prochains rendez-vous disponibles sont à partir **du 9 juillet** ...

Pour information, actuellement, le délai d'obtention du titre est de deux mois à compter du dépôt en mairie d'un dossier de demande de carte nationale d'identité ou passeport.

#### OBJETS TROUVÉS

- Une paire de lunettes de vue solaire à branches fines de couleur or retrouvées à Saint-Hilaire-du-Bois.
- Une paire de lunettes de vue enfants.
- Une paire de lunettes de vue adulte trouvées à Saint-Hilaire-du-Bois.
- Un trousseau de clés.

#### NUISANCES SONORES

##### Horaires autorisés pour faire du bruit :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi,
- de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

##### Pour résumer, on évite le bruit :

- entre 12h et 14h30/15h
- après 19h/19h30
- puis le dimanche avant 10h et dès midi

Quoi qu'il en soit si le bruit est très gênant pour le voisinage une visite de courtoisie chez le voisin est la meilleure des solutions.

#### BIBLIO DRIVE

Les Bibliothèques de Lys Haut Layon rouvrent leurs portes à partir du mardi 12 mai 2020 sous la forme d'un « libre-service / Drive » sur rendez-vous.

L'accès à l'information et à la lecture est un droit fondamental qui doit se faire sans danger. Par conséquent le service de prêts se fera sous la forme de réservations préalables par mail ou par téléphone et sur rendez-vous.

##### Comment utiliser le service de Drive ?

Consulter les horaires :

- Bibliothèque de Vihiers : Mardi, Mercredi, Jeudi de 14h à 17h.
  - Bibliothèque de Tigné : Mercredi de 10h à 12h30.
  - Bibliothèque des Cerqueux-sous-Passavant : Vendredi de 14h à 17h.
- (Toutes les bibliothèques seront fermées du jeudi 21 au lundi 25 mai : pont de l'Ascension)

##### Rendre des livres :

Le retour se fait sans rendez-vous dans un local dédié (à gauche de l'entrée de la bibliothèque). Une seule personne à la fois dans le local. J'entre, je pose mes livres dans une caisse, ils sont ensuite mis en quarantaine pendant 10 jours avant de réintégrer la bibliothèque. À noter : durant ces 10 jours, les livres apparaissent toujours sur ma carte.

##### Emprunter des livres :

- Je contacte la bibliothèque par mail : bibliotheque.vihiers@lyshautlayon.fr ou par téléphone : 02.41.75.50.15
- Je fais part de mon nom et de ma demande. Titre précis ou type d'ouvrage, je peux m'aider du portail pour vérifier la disponibilité. Tant que je n'ai pas eu de confirmation de rendez vous, je ne dois pas me déplacer car ma commande n'a pas été traitée par le service.
- Je me rends à l'entrée de la bibliothèque avec mon sac au jour et à l'heure prévus. Je respecte les distances de sécurité. J'annonce mon nom à la bibliothécaire.
- Je retire ma commande sur la table dans le respect des gestes barrières.

Les agents volontaires appliquent des mesures barrières d'hygiène stricte pour la sécurité sanitaire maximale de tous.

#### INFORMATIONS BRÛLAGE DES DÉCHETS À L'AIR LIBRE

##### En centre-bourg comme à la campagne

En vertu des dispositions des règlements sanitaires départementaux (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental) et du Code de l'Environnement (article R.541-8) : le brûlage des déchets ménagers (dont les déchets verts) à l'air libre est interdit toute l'année.

Il existe des solutions : le compostage, le broyage, le paillage et la collecte en déchèterie.

Brûler vos déchets vous expose à une contravention de 450 euros (article 131-13 du Code Pénal).

#### GESTE CITOYEN

Comme vous le savez, il est désormais interdit d'utiliser des produits phytosanitaires pour lutter contre les mauvaises herbes.

Les services municipaux utilisent des méthodes alternatives telles que désherbeurs thermiques et rotatifs. Ces méthodes sont longues et toutes les zones à traiter ne sont pas accessibles à ces outils, notamment les pieds de murs.

C'est pourquoi, afin que notre commune reste agréable à vivre et à voir, nous sollicitons votre collaboration pour son entretien.

La propreté de Lys-Haut-Layon est l'affaire de tous !

# INFORMATIONS ASSOCIATIVES

## CENTRE SOCIOCULTUREL LE COIN DE LA RUE



2 Rue du comte de champagne vihiers  
49310 Lys-haut-layon

Tél : 02 41 75 42 70 / mail : [accueil@csc-lecoindelarue.fr](mailto:accueil@csc-lecoindelarue.fr)  
Site internet : [www.csc-lecoindelarue.fr](http://www.csc-lecoindelarue.fr)

Depuis le 18 mai, la prise de rendez-vous pour la MSAP, le RAM et les locations de scooters est à nouveau possible. Nous vous donnerons les modalités par téléphone. Toutefois, en raison des mesures de prévention contre le coronavirus le bâtiment reste fermé au public en accès libre jusqu'à nouvel ordre. Les accueils téléphoniques des structures du bâtiment sont ouverts sur les horaires habituels. Merci de votre compréhension.

**LE CENTRE SOCIOCULTUREL** : 02 41 75 42 70

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

- Pour toutes questions relatives au Centre Socioculturel, Relais Assistant(e)s Maternel(le)s, MSAP, location de scooter ou voiture...  
- Le Réseau d'Entraide reste actif, en cas de besoins vous pouvez contacter Véronique à l'accueil du Centre Socioculturel au 02 41 75 42 70.

**INITIATIVES EMPLOIS** : 02 41 56 11 13

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf les lundis après-midi et mercredis après-midi.  
- Pour tout type de besoin lié à l'emploi (espace emploi) ou mission de travail et accompagnement.

• **Espace emploi** : vous souhaitez réaliser vos démarches administratives par ordinateur mais vous n'avez pas le matériel nécessaire... l'espace emploi met à disposition des ordinateurs. Utilisation uniquement sur rendez-vous : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h en appelant le 02 41 56 11 13. Pour toutes vos questions liées à l'emploi : le lundi, mardi, mercredi (toute la journée) jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30 en appelant le 02 41 75 42 70. Pour toutes vos démarches administratives.

• **Pause parents chez vous** : la vie de parents c'est bien ! Mais on a aussi besoin de se détendre ! Une soirée cocooning à votre domicile vous est proposée le 10 juin : Mathilde vous invite à écouter un conte adulte tout en coloriant un mandala.

Informations et inscription par mail avant le 8 juin à : [ipoupet@csc-lecoindelarue.fr](mailto:ipoupet@csc-lecoindelarue.fr). Les modalités numériques vous seront précisées ensuite.

• **Pratique numérique** : une professionnelle peut vous aider à utiliser votre outil informatique (ordinateur, tablette, smartphone...). Prenez rendez-vous à l'accueil du centre socioculturel, les modalités vous seront précisées.

• **Inscriptions séjours jeunesse (9-17ans)** et activités de l'été : Les plaquettes sont en ligne sur notre site internet. Au programme : des séjours à la mer (bretagne, sportifs, découverte du territoire...) et une multitude d'activités pour passer de bons moments cet été. Inscriptions téléphoniques le vendredi 12 juin de 16h à 20h et le samedi 13 juin de 9h à 12h. Ensuite inscription possible dès le lundi 15 juin, auprès de l'accueil.

• **Le relais assistants maternels** : depuis le 25 mai, reprise des permanences téléphoniques et des permanences pour prendre les rendez-vous physiques par téléphone (07 50 95 45 63 et par mail : [ram@csc-lecoindelarue.fr](mailto:ram@csc-lecoindelarue.fr)). Permanences téléphoniques au : 07 50 95 45 63 lundi de 13h30 à 17h30, jeudi de 13h30 à 15h30, vendredi de 13h30 à 15h. Rendez-vous avec une animatrice ram : mardi de 14h à 18h30, jeudi de 16h à 18h30, vendredi de 15h30 à 17h30.

• **Activités ram / enfance / jeunesse / famille / adultes** : toutes les activités sont pour le moment suspendues. Nous vous tiendrons informés de la reprise des activités. Les animateurs sont toujours présents, n'hésitez pas à les contacter.



## BUREAU D'INFO TOURISTIQUE

OFFICE DE TOURISME DU CHOLETAIS  
Place Charles de Gaulle - VIHIER 49310 LYS-HAUT-LAYON  
02 41 49 80 00 - [vihiers@ot-cholet.fr](mailto:vihiers@ot-cholet.fr) - [www.ot-cholet.fr](http://www.ot-cholet.fr)

Ouvert le mercredi, le vendredi et le samedi  
de 9h à 13h et de 14h à 17h.

**Le Bureau d'info touristique de Vihiers ouvre ses portes**

Désormais, l'accueil se fera le mercredi, le vendredi et le samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Le mardi et le jeudi, vous pouvez adresser un mail à [vihiers@ot-cholet.fr](mailto:vihiers@ot-cholet.fr) ou appeler le 02 41 49 80 00.

Un protocole sanitaire a été mis en place pour accueillir le public dans les meilleures conditions :

- Masque obligatoire
- Gel hydroalcoolique à disposition à l'entrée
- Distance de sécurité matérialisée
- Désinfection régulière des lieux
- 3 personnes maximum à l'intérieur
- Interdiction de toucher la documentation et les articles en boutique

## BILLETTERIES & BOUTIQUE

Billetteries pour le Bioparc de Doué-la-Fontaine, le Mystère des Faluns, le Parc Oriental de Maulévrier, le Puy du Fou, Camifolia, Terra Botanica, Planète Sauvage...

Boutique : vins, produits locaux, livres, cartes postales, objets souvenir...

## INSCRIPTION ÉCOLE

Inscriptions à l'école publique Camille CLAUDEL pour l'année scolaire 2020-2021.

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire votre enfant de la petite section (né en 2017) au CM2 et vous renseigner pour les enfants nés en 2018.

En raison des conditions particulières d'accueil au sein de l'école aujourd'hui, Madame LOURENÇO, la directrice, vous propose de prendre contact avec elle par téléphone les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15.

Ecole Primaire Camille CLAUDEL  
19 rue du Champ de Foire VIHIER 49310 LYS-HAUT-LAYON  
Tél : 02.41.75.84.49  
[ce.0491683n@ac-nantes.fr](mailto:ce.0491683n@ac-nantes.fr)



## CENTRE DE LOISIRS POUR ENFANTS - LE CLE

Pour les vacances d'été 2020 : Afin de garantir la sécurité sanitaire de tous, le système habituel d'inscriptions est modifié.

Les modalités d'inscription vous sont détaillées sur notre site internet : [centrelacle.fr](http://centrelacle.fr)

! Attention : Nombre de places limité.

Aucune inscription ne sera acceptée en dehors des pré-inscriptions.

Pour tous renseignements contacter le CLE au 02 41 75 09 16 (uniquement le mardi) ou sur le site internet : [centrelacle.fr](http://centrelacle.fr) ou par mail : [la-cle@hotmail.fr](mailto:la-cle@hotmail.fr)

## HALTE GARDERIE LYS-HAUT-LAYON

Réouverture de la Halte Garderie

La Halte Garderie «La Ronde des Lutins» accueille vos enfants de 8h à 18h dans le respect des gestes barrières.

10 enfants peuvent être présents à la Ronde des Lutins, il reste des places disponibles que vous pouvez réserver par téléphone au : 02 41 56 16 62 ou par mail : [halte.garderie@lyshautlayon.fr](mailto:halte.garderie@lyshautlayon.fr)



## HANDBALL

HBC Vihiers

Le handball Club de Vihiers recrute pour la saison 2020/2021

Débutant ou confirmé, homme ou femme, de l'école de hand aux seniors et même en équipe loisirs... Franchissez le cap et venez faire un sport d'équipe dans une ambiance conviviale !

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements

Handball club de Vihiers. [www.hbcvihiers.fr](https://www.hbcvihiers.fr)  
Ariane : 06 99 46 85 40



## GYMNASTIQUE

Gym Lys

Nous pensons reprendre les cours en septembre. Nous espérons que le confinement s'est bien passé pour toutes et tous. Nous avons hâte de retrouver tous nos adhérents.

Le bureau.

## COLLECTE DE PAPIERS, JOURNEAUX, MAGAZINES ...

L'école Saint Joseph de Tigné organise une collecte de papiers.

Ce geste citoyen permettra de recycler des tonnes de papiers, les bénéfices seront reversés à l'école pour financer des projets pédagogiques (sorties, matériels...)

Une benne sera à votre disposition au terrain de foot de Tigné du vendredi 3 au vendredi 10 juillet 2020.

Conservez dès maintenant annuaires, catalogues, publicités, magazines, journaux, livres, cahiers, prospectus etc...

**PAS DE CARTONS MERCI**

Sollicitez votre entourage, les entreprises pour nous aider à atteindre un maximum de papiers.



## CLUB DES AÎNÉS

Club de l'amitié

Dans l'incertitude des mesures sanitaires qui seront prises pour les mois de juin et juillet 2020 le club de l'amitié annule :

- le concours individuel du 11 juin
- les anniversaires le 2 juillet
- le pique-nique du 16 juillet